

Formation Médicale des personnels embarqués à bord des navires (UV-SI Recyclage)

SURG – F1021

Mise à jour le 03/07/23

Prérequis

- Etre titulaire du certificat de formation médicale
- Et avoir suivi la formation initiale ou le recyclage depuis moins de 5 ans

Objectifs

Cette formation permet aux marins désignés responsables des soins médicaux de mettre à jour leurs compétences pour, en situation d'isolement et sous contrôle du médecin consultant :

- Effectuer les gestes normalement effectués par un infirmier,
- Sauvegarder la vie des marins blessés ou malades, en attendant une éventuelle évacuation ou l'intervention d'un médecin.

Contenu

Conformément à l'arrêté du 29 06 2011, l'UV –SI comporte :

- Une journée de travaux pratiques : rappel technique et pratique par simulation sur supports pédagogiques pour l'entraînement aux gestes techniques infirmiers (Asepsie – Plaie - Bandellettes ou agrafes et sutures cutanées - Pansement – Paramètres vitaux et biologiques – Aspirations – Administration de thérapeutiques – Injection IV et perfusion),
- Une journée de stage en service hospitalier auprès de patients.

Méthodes pédagogiques

- Apports cognitifs
- Ateliers d'apprentissage sur mannequins
- Retour d'expérience en situation simulée et échanges interactifs
- Pratiques en situations réelles.

Atouts

- Alternance de théorie, de simulation et de formation clinique dans un établissement de santé
- Formation certifiante (Attestation de validation de l'UV-SI).

Validation

- Présence obligatoire à la totalité de la formation
- Participation active et réalisation des soins conforme aux bonnes pratiques (Suivi et contrôle des pratiques réalisées - carnet de stage).

Intervenants

- Cadres formateurs IES - IFSI
- IDE de services hospitaliers accueillant des patients
- Ingénieur centre de simulation.

Modalités d'évaluation

Présence conditionnant la validation
Recueil de satisfaction des stagiaires

Indicateurs de résultats 2022 :

Formation non réalisée en 2022



Durée

2 jours de 8h en présentiel

•**1ère journée:** enseignement théorique et pratique simulée (8 heures)

•**2ème journée:** enseignement clinique avec mise en stage au sein d'un service hospitalier (8 heures)

Dates

Nous consulter

Délai d'accès : 2 à 3 mois maximum sous réserve de constitution d'un groupe complet

Publics

Marins désignés pour dispenser les soins médicaux d'urgence et assurer cette responsabilité à bord des navires avec permis d'armement sans médecin embarqué, Justifier du suivi de la formation initiale EM3 – UV-SI, dont l'attestation arrive à échéance

8 personnes minimum et 14 maximum

Tarif

Employeur – OPCO : 800€

Auto financement : 640€

Modalités d'inscription

Voir bulletin d'inscription

Lieu

Nous consulter

CHU de Saint-Denis



SAMU – CESU 974

CS 11021 – 97400 Saint-Denis

Contact et inscription

☎ 0262 90 57 15

cesu.samu974@chu-reunion.fr

